

# Réunion du Conseil Municipal

## du 26 novembre 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 26 novembre 2019 à 19 heures 00 sous la Présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Grande rue du Puy
- 2) Travaux
- 3) Urbanisme
- 4) Demandes diverses
- 5) Divers

Présents : MM. René BAILLOT, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND, Mmes Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Maria DUSSAT, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie-Chantal SIMONNET.

Absents excusés : M. Yves DANCHAUD qui a donné procuration à Mme Marie-Thérèse PIERRON, Mme Sandra CHARRIERE qui a donné procuration à Mme Cécile CREUZON.

Secrétaire de séance : Mme Maria DUSSAT.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **1) Grande rue du Puy :**

➤ Travaux : l'entreprise EUROVIA est à jour dans son calendrier. L'entreprise CARRE, chargée de l'enfouissement des réseaux électriques, ne peut intervenir qu'après le passage de Enedis. Or, Enedis n'a toujours pas programmé ses travaux. Une réunion importante aura lieu mercredi 27 novembre 2019 avec les entreprises concernées. Madame le Maire invite tous les élus disponibles à y assister.

Le 24 septembre, une réunion a eu lieu en présence de l'Architecte des Bâtiments de France pour la partie architecturale du projet.

Les revêtements en béton seront rainurés dans le même esprit qu'autour de l'abbatiale.

Place de la Cueille : suite à la lettre d'un riverain qui se plaint de fissures sur sa maison, la commune a mandaté son assureur pour provoquer une expertise.

➤ Convention : une convention est en cours d'écriture pour les six riverains concernés par des travaux d'intérêt public sur leur parcelle privée.

### **2) Travaux :**

➤ City stade : il est terminé. L'entreprise Casal s'engage par mail à revenir au printemps tracer les deux raquettes de basket manquantes. La commission des travaux verra s'il est possible d'ôter le grillage parallèle à la route pour que cette aire de jeux ait plus de visibilité.

➤ Abris bus à La Bessède : il est en cours de confection par monsieur René BAILLOT. La dalle réalisée par les employés communaux, est terminée.

➤ Chaudière de la Perception : elle est bientôt hors service. Un devis a été demandé : 9 360,40 € H.T. pour une chaudière au fioul et 22 375,50 € HT pour une chaudière aux granulés (subventions possibles). Pour choisir le mode de chauffage, il faudra penser à l'isolation des fenêtres et voir les délais de livraison.

➤ Panneaux signalétiques : 21 panneaux sont nécessaires. Deux devis sont reçus : Idéo Equipements 1 809,40 € HT et Leader Collectivité 1 768,97 € HT. Un troisième devis est attendu. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à retenir le moins disant.

➤ Cimetière : la commission a rencontré l'entreprise ROY au cimetière. 25 concessions abandonnées seront libérées début 2020. Les cantonniers pourront ôter les pierres tombales qui resteront dans le cimetière. Le règlement intérieur est à revoir.

### **3) Urbanisme :**

➤ Lotissement Moulin Ferrare : les architectes retenus ont rencontré les élus et travaillent sur le projet. Une nouvelle esquisse sera présentée prochainement.

➤ Maison Rapperport rue Taillandier : faute de propriétaire, c'est à la commune de faire cesser le péril.

Un huissier est venu faire un constat. La commune a demandé un devis à l'entreprise Bativoueize :

- soit : une destruction totale = 9 593,01 € HT + 2 000 € HT d'enlèvement de gravats.  
- soit : une réfection du toit parie arrière au minimum = 4 710,45 € HT + enduit sur mur arrière = 1 181,70 € HT + démolition de l'appentis = 2 043,00 € HT soit 7 935,15 € HT au total. Les employés communaux pourront se charger de la démolition de l'appentis, le montant serait alors de 5 892,15 € HT. Il est accepté à l'unanimité.

➤ Rue de la Couture : deux panneaux réduisant la vitesse à 30 km/h seront installés.

➤ SIVOM : la commune a reçu un courrier du Président indiquant la situation financière dramatique dans laquelle se trouve ce syndicat ; situation ayant été débattue lors du conseil syndical du 20 novembre. La demande porte sur le positionnement de la commune concernant une prévision de point à temps à effectuer en 2020. Le Conseil Municipal s'engage à faire réaliser du point à temps pour poursuivre l'entretien des routes communales.

#### **4) Demandes diverses :**

➤ Carrosserie DHUME : a demandé l'achat d'un terrain de 9 727 m<sup>2</sup> à 1 € le m<sup>2</sup> dans la zone industrielle, le long de la route. Un débat s'en suit portant sur l'opportunité de vendre la totalité de la parcelle. Madame le Maire, messieurs Claude TOURAND et Didier GIRAUD iront voir monsieur DHUME pour lui faire une proposition de vente de 7 000 m<sup>2</sup>. Accord à l'unanimité.

➤ SDEC : le Conseil Municipal accepte de signer une convention avec le SDEC pour la maintenance gratuite de la borne électrique de rechargement des voitures électriques.

➤ Pompiers : demande de prêt des deux barnums un week-end l'été 2020 pour les installer hors Chambon. Accepté à l'unanimité à titre exceptionnel pour les pompiers.

➤ Ressourcerie : Madame le Maire et les adjoints ont reçu les représentants de la Ressourcerie qui ont expliqué sa situation financière.

#### **5) Divers :**

➤ Arbres : Deux saules seront replantés au square. Il paraît simple de faire des boutures. Option choisie.

➤ Ordinateurs : les ordinateurs du secrétariat de la Mairie sont obsolètes. Le montant s'élève à 3 674,00 € HT avec 50% de DETR. Accordé à l'unanimité. Le Conseil Municipal propose de demander un logiciel pour le camping sous forme de geste commercial.

➤ Marché de Noël : il aura lieu le samedi 21 décembre. Le Conseil valide à l'unanimité la location d'un chapiteau pour un montant de 1 000,00 €. Madame le Maire souligne que l'équipe organisatrice est très dynamique et motivée.

➤ Téléthon : l'équipe des bénévoles gère très bien cette manifestation.

➤ Logement rue de la Brèche : il sera loué meublé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les employés municipaux sont en train de repeindre les papiers et de remettre en état la salle d'eau.

➤ Inondation : une lettre sera adressée à la Préfecture sur l'état du lit de nos rivières et des risques d'inondation.

La séance est levée à 22H00.

Le Maire,

Cécile CREUZON

La secrétaire de séance,

Maria DUSSAT